

COMMUNIQUE DE PRESSE

DOMINIQUE LOUIS ANNONCE SON INTENTION DE SE RENFORCER AU CAPITAL D'ASSYSTEM ET DE DEPOSER UNE OFFRE PUBLIQUE

Paris le 29 octobre 2013, 20:00 – Monsieur Dominique Louis, fondateur et actionnaire (indirectement) à hauteur de 28,86% du groupe d'ingénierie et de conseil en innovation Assystem, annonce ce jour son intention de déposer prochainement, par l'intermédiaire d'une société dont il détiendra le contrôle, un projet d'offre publique d'achat sur l'ensemble des titres d'Assystem.

L'évolution des marchés sur lesquels Assystem intervient et la volonté de sortie de certains actionnaires significatifs ouvrent une période de transition pour Assystem durant laquelle Dominique Louis souhaite se donner les moyens de conduire les actions de transformation nécessaires à l'entreprise.

Dans l'ingénierie des infrastructures complexes, le redémarrage de l'industrie nucléaire pour les 20 prochaines années, secteur historique d'Assystem, confirme la pertinence de la stratégie à long terme de l'entreprise. Les cycles longs de cette industrie impliquent qu'Assystem devrait bénéficier des pleins effets de la croissance de ce secteur à partir de la période 2017-2020.

Dans la R&D externalisée, marché en mutation et très concurrentiel, Assystem est essentiellement présente dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile. Dans ces secteurs, la société devra, pour faire face à l'évolution de la demande de ses clients et aux évolutions des marchés, se doter de savoir-faire nouveaux et rester compétitif.

L'offre publique d'achat sur Assystem permettrait au fondateur et actionnaire de référence de l'entreprise de renforcer sa position au capital d'Assystem et de conduire les transformations nécessaires en assurant l'indépendance et la pérennité d'Assystem à travers la stabilité de son actionnariat.

Cette opération offrirait une liquidité immédiate et totale aux porteurs de titres d'Assystem après un parcours remarquable en bourse qui permet d'offrir un prix de cession de 20 euros par action.

Le prix proposé par action fait ressortir une prime de 20 % sur la moyenne des cours pondérés par les volumes sur six mois, de 7% sur la moyenne des cours pondérés par les volumes sur un mois et d'environ 4% sur le cours de clôture du 29 octobre 2013. Le prix proposé de 8,9 euros par BSAAR (bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) est calculé sur la base de 20 euros par actions moins le prix d'exercice de 11,1 euros. Le prix proposé par ORNANE (obligation à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles ou existantes) serait de 23,5 euros (coupon attaché)¹.

¹ Le détenteur de l'ORNANE percevant 0,9 euro par ORNANE sur le coupon détaché le 2 janvier 2014

Un expert indépendant sera désigné dans le cadre des opérations considérées et les prix mentionnés ci-dessus le sont sous réserve de ses conclusions.

L'initiateur proposera au management du groupe de s'associer au projet notamment par le biais d'un investissement dans la société initiatrice de l'offre.

Cette opération reste conditionnée à l'obtention par l'Initiateur des financements en capital et dette bancaire nécessaires à la réalisation de l'opération, au dépôt d'un projet de note d'information relatif à l'offre publique d'achat auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui devrait intervenir avant la fin de l'année, ainsi qu'à l'obtention d'une déclaration de conformité de l'AMF sur le projet d'offre. Dans cette perspective, Dominique Louis a d'ores et déjà signé avec Salvepar, société du groupe Tikehau, le 28 octobre 2013, une convention d'investissement au sein de sa holding HDL. Aux termes de cet accord Salvepar apportera en numéraire une somme de 20 millions d'euros. Cet investissement initial devra pour les besoins de l'offre être complété d'un investissement supplémentaire. L'investissement de Salvepar est réalisé sur la base d'un prix par action Assystem de 18 euros. Il est précisé qu'à l'issue des opérations d'apport en capital envisagées, Monsieur Dominique Louis restera majoritaire au sein de la société contrôlant l'initiateur de l'offre.

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'acquisition sur les titres d'Assystem. Conformément à la réglementation française, le projet de note d'information faisant état des termes et conditions de l'offre, si celle-ci est déposée, sera soumis à l'Autorité des marchés financiers.